

Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2021



Procès-verbal

SOMMAIRE

Préambule.....	3
1. Ordre du jour.....	3
2. Présents :	3
3. Compte-rendu.....	6
3.1. Ouverture par le président.....	6
3.2. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur	6
3.3. Rapport d'activité 2020.....	6
3.4. Présentation des comptes annuels 2020	12
3.5. Rapports du Commissaire aux comptes	14
3.6. Approbation des comptes de l'exercice 2020 et affectation du résultat	14
3.7. Vote de l'enveloppe globale 2022 de rétribution des administrateurs.....	15
3.8. Panorama de l'actualité gouvernance de l'Internet	16
3.9. Election d'un administrateur représentant des bureaux d'enregistrement.....	19

Préambule

Le 11 juin 2021 à 09h30, les membres de l'Afnic se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les locaux de La Maison de l'Alsace, 39 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris et en ligne <https://visio.afnic.fr/b/sop-geq-nim>.

La convocation à la séance, comportant l'ordre du jour, avait été adressée le 21 mai 2021 par voie électronique à tous les membres.

La date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour ainsi que les documents de travail étaient consultables dans l'espace réservé aux membres <https://membres.afnic.fr>.

1. Ordre du jour

- Ouverture par le président
- Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur
- Rapport d'activité 2020
- Présentation des comptes annuels 2020
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice 2020 et affectation du résultat
- Vote de l'enveloppe globale 2022 de rémunération des administrateurs
- Panorama de l'actualité gouvernance de l'Internet
- Election d'un administrateur représentant des bureaux d'enregistrement

2. Présents :

En entrant en séance, chaque membre présent a signé une feuille de présence ; concernant les membres présents en ligne, une capture de la liste a permis de les identifier et reporter leur présence « en ligne » sur la feuille de présence. Ces documents sont consultables au service vie associative de l'Afnic.

Au total 53 membres étaient présents ou représentés dont 48 habilités à prendre part aux votes. Des décomptes précis des présents ont été faits au moment de chaque vote de résolution.

3 Membres Fondateurs représentés par les administrateurs de l'Afnic :

- **Inria représenté par M. Godefroy Beauvallet**
- **Inria représenté par M. Luc Saccavini**
- **Ministère de l'industrie représenté par M. Gilles Crespin**

1 Membre d'Honneur (non votant) :

- **Mme Annie Renard**, présente en ligne

12 Membres Utilisateurs, personnes physiques (dont 1 non votant) :

- **M. Sébastien Bachollet**
- **M. Philippe Batreau**
- **M. Alain Blayon**, présent en ligne
- **M. Laurent Bloch**
- **M. Antoine Boutignon**
- **M. Nicolas Chagny** ayant donné procuration à M. Sébastien Bachollet
- **M. David Chelly** ayant donné procuration à M. Antoine Boutignon
- **M. Alexis Fitzjean O Cobhthaigh**, présent en ligne
- **M. Benjamin Louis**
- **Mme Elisabeth Porteneuve**, présente en ligne
- **M. Jean-Benoit Richard** ayant donné procuration à M. Philippe Batreau en cas de défaillance de sa présence en ligne
- **M. David-Irving Tayer**, présent en ligne

7 Membres Utilisateurs, personnes morales (dont 2 non votants) :

- **Association E-Seniors**, représentée par **M. Anne-Marie Joly-Bachollet** ayant donné procuration à M. Philippe Batreau en cas de défaillance de sa présence en ligne
- **Association bzh**, représentée par **M. David Lesvenan** ayant donné procuration à M. Benjamin Louis
- **CCI Métropolitaine Bretagne Ouest**, représentée par **M. Franck Bellion**, ayant donné procuration à M. Benjamin Louis
- **INLEX IP Expertise**, représenté par **Mme Déborah Fage**, présente en ligne
- **ISOC France**, représentée par **M. Nicolas Chagny**, ayant donné procuration à M. Sébastien Bachollet
- **JINFO**, représenté par **M. Jomaa Ben Sassi**, présent en ligne
- **Sparkling**, représenté par **M. Benjamin Louis**

16 Membres Bureaux d'enregistrement (dont 1 non votant) :

- **CSC Corporate Domains**, représenté par **M. Patrick Hauss**
- **Dataxy**, représenté par **M. Bernard Dulac**, présent en ligne
- **Domainoo**, représenté par **Emilie Dessens**, ayant donné procuration à M. Arnaud Franquinet
- **Gandi**, représenté par **M. Arnaud Franquinet**
- **Renater**, représenté par **M. Jean-François Guezou**, présent en ligne
- **Ikoula**, représenté par **M. Alain Closson**
- **Meyers & Partenaires** représenté par **M. Steve Fuhrmann**, présent en ligne
- **Namebay**, représenté par **M. Arnaud Wittersheim**
- **Nameshield**, représenté par **M. Arnaud Wittersheim**

- **Nordnet**, représenté par **M. Scott JUNG**, présent en ligne
- **One2net**, représenté par **M. Pierre Geoffroy**, présent en ligne
- **Orange**, représenté par **Mme Sophie Jean-Gilles**
- **Ordipat**, représenté par **Mme Jennifer Korn**
- **OVH**, représenté par **Mme Emma Caner**
- **Safebrands**, représenté par **M. Frédéric Guillemaut**
- **Solidnames**, représenté par **M. Jean-François Poussard**, présent en ligne

14 Membres correspondants du collège international :

- **Arcep Burkina Fasso**, représentée par **M. Serge Roland Sanou**, présent en ligne
- **ARTCI**, représentée par **M. Kouadio Landry**, présent en ligne
- **CACSUP**, représenté par **M. Philémon Kissangou**, présent en ligne
- **CAMTEL**, représenté par **M. Oumarou Mounpoubeyi**, présent en ligne
- **CII**, représenté par **M. Vojo Spahiu**, présent en ligne
- **CNI**, représenté par **M. Félix Ndayirukye**, présent en ligne
- **Centre Reseautic**, représenté par **M. Mamy Randriamaharo**, présent en ligne
- **Comores Telecom**, représenté par **M. Ali Hadji**, présent en ligne
- **INPHB**, représenté par **M. Souleymane Oumtanaga**, présent en ligne
- **NIC Madagascar**, représenté par **M. Raft Razafindrakoto**, présent en ligne
- **NIC Mauritanie**, représenté par **M. Ahmed Salem Cheikh**, présent en ligne
- **NIC Sénégal**, représenté par **M. Alex Corenthin**, présent en ligne
- **SAN**, représenté par **Agim Cami**, présent en ligne
- **Webnet Africa**, représenté par **Mme Rita Tshimanga**, présente en ligne

Assistaient également à l'assemblée générale :

- **M. Olivier Souillard**, commissaire aux comptes, Audit France
- **M. Laurent Toutain**, président du Conseil scientifique de l'Afnic
- **M. Benoit Ampeau**, Directeur partenariats et innovations, Afnic
- **M. Pierre Bonis**, Directeur général, Afnic
- **Mme Sophie Canac**, Responsable gouvernance associative, Afnic
- **M. Lucien Castex**, Représentant pour les affaires publiques et le développement des partenariats, Afnic
- **Mme Clémence Davoust**, Responsable communication événementielle, Afnic
- **Mme Caroline Duval-Favre**, Directrice achats et finance, Afnic
- **Mme Marianne Georgelin**, Directrice juridique, Afnic
- **M. Hervé Martin**, Directeur ressources humaines, Afnic
- **M. Régis Massé**, Directeur des systèmes d'information, Afnic
- **M. Pascal Vella**, Responsable communication numérique, Afnic

3. Compte-rendu

L'assemblée générale se déroule cette année encore de façon hybride, les membres étant présents soit dans la salle, soit à distance en visio-conférence.

3.1. Ouverture par le président

L'assemblée générale ordinaire étant régulièrement constituée, le Président M. Godefroy Beauvallet ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux participants et annonce l'ordre du jour.

3.2. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur

Mme Clémence Davoust (Afnic) est désignée secrétaire de séance, Mme Sophie Canac (Afnic) est désignée scrutatrice.

3.3. Rapport d'activité 2020

Godefroy Beauvallet se félicite que l'année 2020 se soit globalement bien passée, malgré les perturbations opérationnelles majeures liées au contexte sanitaire. Cela prouve la résilience du fonctionnement de l'association, et permet de présenter à l'AG des résultats de très grande qualité. Tout cela ne s'est pas fait sans beaucoup de travail, du fait des incertitudes sur l'évolution du marché en 2020, ce qui a impliqué des échanges et questionnements fréquents tant au niveau des équipes que du Conseil d'administration. Durant cette crise, le plan de continuité de l'activité, le plan de gestion des risques, les démarches qualité, le très gros travail autour de la sécurité en tant qu'opérateur de service essentiel ont été utiles et efficaces. Considérés parfois comme lourds et coûteux, ils se sont révélés au contraire des atouts majeurs, vecteurs d'agilité pour l'organisation, grâce à l'esprit dans lequel ils ont été imaginés et continuellement améliorés. Tous les services ont pu être opérés, les projets poursuivis malgré un passage à distance de l'ensemble des collaborateurs. Outre la poursuite de la mise en conformité dans le cadre OSE, l'Afnic est devenue organisme de formation, et la refonte du système d'enregistrement a passé des jalons majeurs.

Cette année particulière a également été une opportunité pour l'internet français, du fait de la bascule en ligne massive des petites entreprises ou associations. Plutôt qu'une présence sous la tutelle des plateformes des GAFAs ou autres, l'Afnic souhaite pour que ce passage en ligne soit une prise d'autonomie, ce qui passe par la possession d'un nom de domaine sur l'extension internet de confiance, made in France : le .fr – et elle œuvre pour que cela

devienne une évidence. C'est pourquoi l'Afnic a fait du renforcement de la notoriété du .fr une priorité en 2020, notamment à travers sa campagne audiovisuelle de fin d'année, et qu'elle s'est mobilisée autour des initiatives de FranceNum. Les résultats en sont très positifs, avec une croissance des créations de domaines en .fr de 14 % en 2020.

2020 n'en a pas moins suscité une faiblesse pour l'AFNIC : la dette relationnelle qui s'est creusée dans sa mission d'animateur et acteur central de la communauté internet française, européenne et mondiale. Le passage en ligne des différentes réunions, colloques, salons a certes permis de faire plus qu'expédier les affaires courantes. Les réunions du collège international comme les comités de concertation des utilisateurs et des bureaux d'enregistrement se sont tenues en ligne en 2020 et au 1er semestre 2021. Mais tout faire à distance freine évidemment la création de nouveaux projets et la construction de relations de confiance. Il faudra y veiller en 2021 et au-delà.

Enfin, 2020, c'est aussi l'année préparatoire de... 2021, année de l'appel d'offre pour le renouvellement de la concession du rôle d'office d'enregistrement du .fr, à laquelle l'AFNIC est bien entendu candidate. La réussite de l'AFNIC en 2020 nous place sous les meilleurs auspices pour cette échéance cruciale.

Pierre Bonis souhaite la bienvenue aux participants et présente le rapport d'activité de l'année 2020.

L'association

Malgré le contexte sanitaire, l'association a pu réunir son Conseil d'administration et ses membres selon un rythme normal lors de réunions en ligne. Les événements associatifs ont été maintenus à part le dîner de l'Afnic.

Pour la première fois l'assemblée générale s'est tenue en présentiel et à distance, et le vote en ligne a été mis en place pour les élections de représentant au conseil d'administration.

Le séminaire du conseil d'administration (sept 2020) a permis d'amorcer les travaux pour l'appel d'offre lancé par l'Etat pour la concession de service public pour la gestion et la promotion du .fr.

Avec les comités de concertation et les comités du conseil d'administration, nous avons pu faire évoluer les politiques de registre pour une protection des variantes accentuées (IDN) du « .gouv.fr », valider une simplification du mode de calcul des dates d'expiration suite à une opération de transfert, permis à l'Afnic de devenir organisme de formation, lancer avec les Bureaux d'enregistrement des packs TPE recommandés par le .fr.

Le Forum Afnic pour un internet de confiance a lui permis aux membres et plus largement à la communauté de s'informer et débattre lors de 4 réunions autour des abus en ligne.

Enfin le Collège international a poursuivi ses travaux autour de 3 projets : Observatoire des Noms de Domaine Africains (ONDA) ; Processus d'Automatisation des Registres ccTLD (PAR) et Identité Numérique Nationale (I2N).

L'attractivité de l'association ne s'est pas dégradée avec l'adhésion de nouveaux membres.

Une année record pour le .fr

Le .fr a connu une année 2020 atypique, avec une forte augmentation des créations (+ 14 %) et une croissance de 7 % en stock.

Ces variations sont les conséquences de l'accélération de la transformation numérique, qui a incité de nombreuses TPE/PME à développer leurs activités sur internet.

Ainsi, l'Afnic a su accompagner le net regain des besoins de transformation numérique, et faire en sorte que le .fr soit perçu dans cette période comme une solution grand public, sûre, accessible, proche. Nous n'avons pas perdu de terrain par rapport aux gagnants annoncés de cette crise, les grandes plateformes. Au contraire, les derniers chiffres publiés sur le e-commerce, couplés à notre propre bilan du .fr démontrent que les solutions d'autonomie autour des noms de domaine ont progressé en part de marché, et le .fr a davantage progressé que ses concurrents (.com et autres .net, .org...), et ses homologues européens.

Les entreprises ont en majeure partie déposé des .fr, ce qui a conduit à une appréciation de la part de marché de celui-ci, qui s'établit à 38 % à la fin 2020.

Le taux de renouvellement s'est lui aussi amélioré, passant à 83,9 %. La structure d'ancienneté des noms en .fr a jusqu'à présent contribué à sa stabilité mais aussi à sa progression.

Le .fr comptait 3 670 372 noms en stock au 31/12/2020, contre 3 428 951 au 31/12/2019.

Il a donc crû de 7,0 % en 2020, pour un solde net de 241 421 noms.

Après deux ans de ralentissement, la croissance du .fr a presque doublé en 2020 par rapport à 2019 (7,0 % contre 3,7 %). Elle est restée supérieure à celle du marché français toutes extensions confondues (+ 6,1 % en 2020 contre + 2,5 % en 2019).

La promotion du .fr

L'Afnic a pour la première fois mené une campagne de promotion du .fr à la télévision sur les mois de novembre et décembre 2020 avec pour objectif de développer la notoriété et la visibilité du .fr auprès de ses cibles TPE/PME (artisans, professions libérales et micro-entrepreneurs) à un moment où le passage en ligne était crucial au maintien de leurs activités. L'Afnic a ainsi sponsorisé des programmes d'actualité visibles en semaine et des émissions de culture et divertissement proposées le week-end sur BFM TV, les chaînes de groupe France Télévisions et Arte. Ce volet télévisé était également associé à une campagne de notoriété du .fr sur internet via les formats de bannières publicitaires les plus visibles sur PC et mobiles : ces dernières renvoyaient ensuite sur une page dédiée de Réussir-en.fr. Au total, cette publicité axée sur la confiance associée au .fr a été diffusée plus de 1 000 fois en sponsorship d'une vingtaine de programmes télévisés nationaux et régionaux, une cinquantaine de sites de la presse quotidienne régionale et sur une dizaine de sites professionnels.

Les pack TPE/PME ont été lancés avec les bureaux d'enregistrement après concertation avec les membres. C'est un bel exemple de coopération entre le registre et son réseau de

distribution. Une réponse agile de l'ensemble des acteurs face à la situation vécue par les utilisateurs avec un passage en ligne devenu urgent durant la crise sanitaire.

Les accompagnements / actions lancés en 2021, ont été préparés en 2020 avec une preuve de concept (POC) présentée au Ministre délégué en charge des TPE et PME dès novembre. Ce concept construit avec Néocamino et Cinov-Numérique a été proposé auprès de BPI France et France Num, le groupement fait partie des 4 retenus suite à l'appel à projet.

Un partenariat avec la DGCCRF pour lutter contre les abus

Pendant l'état d'urgence sanitaire, l'Afnic a signé un partenariat avec la DGCCRF visant à identifier les noms de domaine en .fr comportant des expressions appartenant au champ sémantique associé à la pandémie de COVID-19. L'Afnic a transmis quotidiennement la liste actualisée des noms de domaine correspondants à la DGCCRF. À la mise en place de la procédure, tous les noms de domaine ont été contrôlés, puis chaque nouveau site a été systématiquement vérifié et une veille a été effectuée sur les noms de domaine inactifs lors du premier contrôle. Le partenariat permet également d'obtenir le blocage de sites identifiés par la DGCCRF comme supports de pratiques commerciales trompeuses.

La R&D – Projets internes ou en partenariat

Cette année, plus numérique que jamais, a notamment renforcé l'attention générale sur la qualité de service et la sécurité et des échanges sur les réseaux. Le DNS est bien sûr aussi concerné.

Pour l'écosystème des acteurs du DNS, 2020 aura été notamment marquée par l'évolution rapide (et les nombreuses discussions associées) autour de l'adoption de DoH.

Les évolutions du protocole DNS visent à renforcer la sécurisation des requêtes DNS via l'utilisation de nouveaux canaux (TLS, http/2, http/3).

Partis du constat qu'il n'existait pas ou peu de ressources francophones sur ces sujets, la R&D de l'Afnic a créé et mis à disposition des ressources techniques et illustrées d'exemples concrets et accessibles à tous, ainsi qu'un outil de test de conformité, par rapport aux standards, de l'implémentation de résolveurs DoT et DoH via la fourniture d'un logiciel libre.

Engagée dans plusieurs projets de recherche partenariales sur les sujets CyberSécurité et de l'Internet des Objets, 2 articles de recherches ont été acceptés et publiés en 2020 à des conférences de premier rang.

Redynamisée en 2019, l'année 2020 est une année historique en élaboration de propositions de projets collaboratifs avec pas moins de 6 projets de R&D.

Le bilan est positif. 2 propositions ont été ainsi retenues. La première proposition portant sur 2 volets : mise en œuvre d'une preuve de concept d'identité numérique souveraine basée sur les noms de domaine, le second sur un renforcement de la présence française au niveau européen des sujets cyber et DNS (appui du MEAE), la seconde étant un nouveau projet de recherche partenariale dans le cadre d'un appel à projet franco-allemand MESRI – BMBF. Dénommé PiVOT, l'Afnic coordinateur côté français travaillera avec le laboratoire

académique CITI associé à l'INSA Lyon et à l'Inria. Ces 3 années de future collaboration visent à prendre en compte les problèmes de confidentialité et de sécurité de l'IdO en s'appuyant notamment sur des identifiants respectueux de la vie privée.

Poursuite de Zonemaster, avec nos homologues suédois, outil utilisé par l'icann notamment et à la disposition de tous.

ID4ME projet Franco-allemand portant sur l'identité numérique (alternative à google ou facebook connect).

Les autres activités : UM, gTLD, conseil, formation, ...

La même tendance de croissance portée par les besoins d'une transformation numérique accélérée s'est également vérifiée sur les ultra-marins.

La réalisation de deux missions de conseil auprès de clients importants (Carrefour, Crédit-Agricole) a montré que l'expertise de l'Afnic pouvait être reconnue au-delà de notre cercle immédiat. Elle a également illustré l'intérêt d'une approche partenariale avec nos bureaux d'enregistrement, qui ont très souvent joué le jeu de prestations communes avec nous.

Enfin, les activités hors .fr, tirées par le conseil et les ultra-marins, ont progressé, malgré un contexte défavorable pour le développement des nouvelles extensions génériques. À l'exception du .paris, les autres extensions géographiques ont continué à progresser. Des opérations commerciales ont été lancées sur l'extension de la capitale, qui ont permis de maintenir un stock stable d'une année sur l'autre.

L'Afnic a basculé les extensions de marque sur son nouveau système, et a préparé la bascule des extensions géographiques. Le projet se poursuit cette année avec la préparation de la bascule du .fr.

La responsabilité sociétale à l'Afnic

De nombreuses composantes de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) sont à l'œuvre quotidiennement à l'Afnic, à commencer par notre modèle de gouvernance qui garantit l'écoute, la représentation et la collaboration avec l'ensemble des parties prenantes du nommage et de l'internet français.

Les relations et conditions de travail ont, elles aussi, toujours été au cœur des préoccupations et des échanges avec les représentants du personnel et les autorités compétentes depuis la création de l'Association en 1998. L'équilibre vie professionnelle/vie personnelle, pour ne citer que cet exemple, a été inscrit dans les premiers accords sur le temps de travail en 1999.

Nous nous attachons de même à l'écoute et à la défense des titulaires de noms de domaine en .fr, notamment grâce à notre support 24/7 et notre procédure de résolution de litiges **SYRELI**. Conformément à **sa mission**, l'Afnic s'est toujours voulue exemplaire, équitable et transparente dans ses relations avec ses clients, fournisseurs et partenaires afin de garantir la résilience et la sécurité du .fr mais aussi d'en promouvoir et développer les usages.

Nous œuvrons également au développement local à travers nos partenariats, nos actions de formation et nos interventions dans de nombreuses structures et écoles notamment au sein du bassin d'emploi et de formation au sein duquel l'Afnic est implantée, Saint-Quentin-en-Yvelines.

Sur le volet environnemental, nous nous sommes engagés à évaluer notre empreinte carbone et à publier les résultats de notre Bilan Carbone® tous les 3 ans. Le premier diagnostic a été réalisé en 2013 pour l'année 2012 et l'Afnic s'est fixé des objectifs de réduction alignés sur le Protocole de Kyoto dont les résultats ont été visibles dans les Bilans Carbone® 2015 et 2018.

La création de la **Fondation Afnic** pour la solidarité numérique en 2015 a également représenté un jalon essentiel du développement de notre vision de la RSE. Notre engagement sociétal se traduit également dans nos actions de coopération et de co-développement et de transfert de compétences auprès de notre Collège international.

La RSE est l'un des axes de notre **stratégie pluriannuelle** depuis 2019. Nous avons donc travaillé en 2020 à la cartographie des composantes de la RSE au sein de l'Afnic et à la formalisation d'un processus qui permettra la mise en place d'un système de management de la RSE à moyen terme.

La Fondation Afnic

L'Afnic reverse à la Fondation 90 % du bénéfice généré par son activité d'office d'enregistrement du .fr. depuis 2012, c'est plus de 11,6 M€ versés par l'Afnic à la Fondation

Dans le contexte de crise sanitaire et des mesures de confinement, la **Fondation Afnic** a naturellement apporté son soutien à des initiatives locales visant à réduire l'éloignement du numérique et à rétablir le lien social. La Fondation Afnic a financé l'achat d'ordinateurs pour les élèves du collège La Courtille à Saint-Denis pour les aider au suivi des cours à distance. Elle a participé au projet de l'association Les Chemins de l'Espérance visant à équiper de sonos, de micros et d'enceintes connectées ses 20 EHPAD pour que les résidents puissent suivre et participer aux animations proposées afin de maintenir la relation humaine qui est au cœur du projet d'accompagnement. La Cravate Solidaire a également reçu le soutien de la Fondation Afnic pour organiser avec des bénévoles, un accompagnement dématérialisé de 7 heures pour 150 candidats dans leur recherche d'emploi en ligne et les préparer à leur entretien.

En 2020, la Fondation a dédié un appel à projets aux thématiques d'éducation et de formation au numérique qui sont en augmentation constante depuis 5 ans. Les autres thématiques ont été abordées lors du second appel à projets. Au total, 68 projets ont été soutenus pour un montant total de plus d'un million d'euros, dont 321 000 euros à destination d'ateliers pour accompagner le public dans son apprentissage du numérique.

Une nouvelle ressource pour les porteurs de projet

En 2020, la Fondation Afnic a ouvert sur son site sa « Ressourcerie » afin d'aider les porteurs de projets dans la maturation et la structuration de leur projet. Cet espace dédié offre divers services : la liste des formations ou prestations accessibles, une rubrique qui regroupe

différentes documentations, telles que les dispositions prévues par la loi, ou les nouvelles directives gouvernementales, l'accès à l'ensemble des projets soutenus par la Fondation, avec une description détaillée sur l'évolution du projet par le lauréat, les obstacles rencontrés, les solutions mises en œuvre, et offrant la possibilité d'une mise en relation afin d'échanger.

3.4. Présentation des comptes annuels 2020

Caroline Duval-Favre présente les comptes 2020 de l'association.

Chiffre d'affaires

Pour l'année 2020, l'Afnic enregistre une croissance de 6,3 % de son chiffre d'affaires total, s'élevant à 19 069 087 euros.

Cette évolution du chiffre d'affaire est portée par celui du .fr qui croit de 6,4% par rapport à 2019, s'élevant à 17 374 995 euros. Cette croissance du chiffre d'affaires du .fr est en corrélation avec la croissance annuelle du parc de 7,0 % (3 670 372 noms de domaine déposés au 31 décembre 2020). Cette croissance du chiffre d'affaires est induite notamment par les créations de noms de domaines (+ 14 %), les renouvellements (+ 4,4 %), les opérations courantes type transfert (+ 18 %) et les produits spécifiques autour du .fr (+ 15 %).

Le chiffre d'affaires des extensions ultra-marines s'élevant à 268 348 euros, est en augmentation de 10,1 % par rapport à 2019. Le parc de noms de domaine augmente de 12 % et s'établit à 49 358 au 31 décembre 2020.

Côté gTLD, on note une stabilité entre 2019 et 2020. La croissance de 3,3 % du chiffre d'affaire gTLD et Conseil, s'élevant à 1 425 744 euros, est portée par l'activité Conseil & formation qui réalise une belle performance avec la finalisation de 2 missions et un chiffre d'affaires correspondant de 61 933 euros (+ 726 % par rapport à 2019).

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté au même rythme que le chiffre d'affaire avec une hausse de 6,3 %. Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent 15 836 316 euros en 2020.

Ces charges sont le reflet des actions menées en 2020 avec notamment la mise en œuvre d'actions de promotion ambitieuses comme la campagne télévisuelle fin 2020 ; la poursuite du projet Avenir. Les charges fixes ont quant à elles été bien maîtrisées.

Résultat d'exploitation et bénéfice

Le résultat d'exploitation (avant Taxes et Fondation) est bénéficiaire, en hausse de 5,1 % par rapport à 2019. Il s'élève à 3 620 K€ (19,0 % du CA), témoignant de la performance opérationnelle de l'Afnic.

Le résultat net s'établit à 605 K€, après déduction des charges de participation, taxes et Fondation.

Focus sur les activités

- FR: + 5,6% de croissance du résultat d'exploitation (vs 2019)
- Hors FR: + 5,8% de croissance du résultat d'exploitation (vs 2019)
- 3eme année consécutive avec un résultat proche de l'équilibre pour l'activité GTLD.

Effectifs

L'année 2020 se clôture avec un effectif de 85 collaborateurs, en hausse de 3,6 % comparé à fin 2019 (avec 13 arrivées pour 10 départs). Cela démontre la capacité qu'a eu l'Afnic à intégrer 13 collaborateurs en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire et les conditions notamment de travail à distance qui en ont découlé. Les postes stratégiques ont tous été remplacés.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs s'élèvent fin 2020 à 9 375 K€ et permettent de couvrir plus de 13 mois de frais de personnel, de locations hébergement (Datacenter) et locaux immobiliers.

Pour conclure, les très bons résultats de l'année 2020 permettent de consolider les fonds associatifs et de soutenir les objectifs stratégiques de l'Afnic, et plus particulièrement pour l'année 2021 de pouvoir accompagner la présence en ligne et l'autonomie numérique des TPE/PME avec le .fr ; présenter la meilleure candidature d'Office d'enregistrement du .fr et consolider l'offre « Opérateur Technique de Registre » à destination des nouveaux gTLD et adopter un plan d'actions RSE et l'intégrer pleinement dans notre approche Qualité.

Godefroy Beauvallet, en tant que président de l'association et Sébastien Bachollet, en tant qu'administrateur présidant le comité finances du Conseil d'administration, ont tenu à remercier Caroline Duval-Favre pour la clarté des présentations et explications des comptes, ce qui présente une vraie progression et une approche pédagogique donnant au conseil d'administration une vision claire de ce qui se passe.

3.5. Rapports du Commissaire aux comptes

Olivier Souillard, commissaire aux comptes reprend les éléments du **rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos au 31/12/2020** qui a été publié sur l'espace réservé aux membres de l'Afnic.

Le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels 2020 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Afnic à la fin de cet exercice.

Suites aux vérifications spécifiques prévues par la loi, le commissaire aux comptes n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Les comptes sont certifiés sans réserve.

Olivier Souillard informe l'Assemblée générale des conclusions **du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées** pour l'exercice écoulé en application des dispositions de l'article L612-5 du Code du Commerce.

Rétribution des administrateurs

L'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2019 a décidé que les administrateurs élus recevraient une rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées et dans les limites fixées annuellement par l'Assemblée Générale. Conformément à l'article 14 des statuts et à l'article 2.1.5 du règlement intérieur, cette rétribution, qui doit être sollicitée par les administrateurs, donne lieu à un versement trimestriel.

Au titre de l'exercice 2020 il a été versé les montants ci-dessous aux administrateurs suivants : Monsieur Sébastien Bachollet 10 500 euros, Monsieur Benjamin Louis 10 500 euros, Monsieur Frédéric Guillemaut 10 500 euros, Monsieur Éric Lantonnet au titre du 1^{er} semestre 5 250 euros, Monsieur Arnaud Franquinet au titre du 2nd semestre 5 250 euros, Monsieur Souleymane Oumtanaga 10 500 euros.

Olivier Souillard remercie Laurence Clément, Caroline Duval-Favre et Pierre Bonis pour leur accueil et leur disponibilité au cours des contrôles.

3.6. Approbation des comptes de l'exercice 2020 et affectation du résultat

Godefroy Beauvallet propose, conformément aux statuts, que l'assemblée générale délibère à la majorité simple des membres présents ou représentés pour les deux résolutions concernant l'approbation des comptes 2020 et l'affectation du résultat.

Au moment du vote des résolutions, 43 membres sont présents ou représentés, dont 38 ayant le droit de voter. Les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

Approbation des comptes de l'exercice 2020

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies oralement approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Affectation au compte « autres réserves FDR »

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter au compte « autres réserves FDR » le résultat comptable positif de 605 311,35 euros.

3.7. Vote de l'enveloppe globale 2022 de rétribution des administrateurs

Godefroy Beauvallet rappelle que conformément aux statuts, l'assemblée générale vote chaque année l'enveloppe qui sera consacrée à la rétribution des administrateurs élus, il rappelle que ce ne sont pas tous les administrateurs seuls les 5 élus sont concernés.

Il n'y a pas de changement de montant par rapport aux années précédentes.

Au moment du vote des résolutions, 46 membres sont présents ou représentés, dont 41 ayant le droit de voter. La résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

Fixation d'une enveloppe maximale annuelle dédiée à la rétribution des administrateurs pour l'année 2022

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des documents fournis et suite aux explications complémentaires fournies oralement, fixe l'enveloppe maximale de rétribution des administrateurs élus qui en font la demande à 52500 euros HT pour l'année 2022.

Ce montant sera équitablement réparti entre les administrateurs en ayant fait la demande, et sous réserve de leur assiduité.

Aucun des cinq administrateurs élus ne pourra percevoir plus qu'un cinquième de cette enveloppe.

3.8. Panorama de l'actualité gouvernance de l'Internet

Sur proposition de Sébastien Bachollet et Godefroy Beauvallet, Lucien Castex présente un panorama de l'actualité de la gouvernance de l'internet. Ce partage d'information et un temps d'échange avec les membres sur cette thématique a paru d'autant plus important après presque un an et demi de réunions tenues exclusivement en ligne. Malgré les décalages horaires de nombreuses personnes (salariés Afnic, administrateurs et membres) ont continué à suivre les échanges internationaux.

Lucien Castex rappelle que ce passage 100 % en ligne des échanges a entraîné une participation accrue de certaines régions / personnes qui se déplaçaient moins ; on sent néanmoins que le modèle s'essouffle et que les participants veulent retrouver des échanges en face à face.

Pour introduire, la gouvernance de l'internet il est apparu utile de soulever des ambiguïtés et tensions qui peuvent exister :

- Une gouvernance de l'internet et une gouvernance technique de l'internet.
- Quelles ambitions : à la croisée de la gouvernance et de la régulation.
- Un intérêt croissant des Nations Unies et une participation accrue de certains Etats.
- Tensions avec le modèle multi-acteurs.

Discussions en cours à l'Icann :

- **EPDP** sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD
 - Implémentation du RGPD
 - Étape 2A de l'EPDP
 - Elaboration du rapport initial sur deux sujets : la distinction entre personnes morales et personnes physiques et l'uniformisation éventuelle des adresses électroniques anonymisées
 - Question de l'exactitude des données du WHOIS (GAC) : finalisation de la charte en cours
 - Mise en œuvre du SSAD
- **ATRT3**
 - Transparence de l'ICANN
 - Recommandations, dont l'une dans le sens d'une nouvelle revue transversale de l'ICANN (la dernière revue générale datant de 2002).
 - Mise en œuvre : expérimentation avec interrogation sur la date de démarrage
 - Quelle diversité de l'ensemble des parties prenantes de l'ICANN : board, ccNSO, ASO, etc. Question clef de la diversité linguistique et culturelle
- **Nouveaux gTLD : en attente**
 - Discussion sur la lutte contre les abus en ligne
 - Priorité du GAC : atténuation de l'utilisation malveillante du DNS

- **EPDP sur les noms de domaine internationalisés**

- EPDP lancé par le conseil de la GNSO
- Niveau de l'operational track

- **Une approche de la souveraineté numérique**

- 2 réunions plénières de l'IGLC
- De l'autonomie stratégique à une politique technique industrielle

Discussions en cours au Forum de la gouvernance de l'internet (IGF) :

- **15e Forum mondial 2020 intégralement en ligne : vIGF 2020**

- Internet for human resilience and solidarity
- 2 au 17 novembre 2020, 6149 participants + UN TV (>15000 participants)
- 4 thèmes : données, environnement, inclusion, confiance
- Pérennisation de la session parlementaire
- Participation active de l'AFNIC

- **16e Forum mondial 2021 au format hybride : « Internet United »**

- du 6 au 10 décembre à Katowice, Pologne. +300 propositions de session
- Montée en puissance de l'IGF
- Plan d'action de coopération numérique : application des recommandations du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique (2020 A/74/821)
- Secretary-General's Envoy on Technology
- Point d'étape et consultation ouverte sur l'IGF
- Multistakeholder High-level Body (MHLB) : 14 juin 2021
- Points de réflexion : question de la langue ; volonté de collaboration avec les FGI nationaux et régionaux

- **Forum français de la gouvernance de l'internet**

- Edition 2020 : plénière d'ouverture le 27 octobre sous le thème « Gouverner l'Internet à l'ère de la polarisation » suivi d'un atelier du forum Afnic pour un internet de confiance sur les abus
- Une édition 2020 ponctuée d'ateliers thématiques
 - Atelier « Territoires, Numérique et Nouvelles fragilités » (février) co-organisé par le CINOV Numérique et l'AFNIC
 - Atelier « Faut-il faire des usages un levier de la sobriété numérique ? (mars) co-organisé par le CNNum et Renaissance numérique
 - Atelier « Internet français : entre résilience et enjeux de cybersécurité » (mai) co-organisé par l'ARCEP et l'AFNIC
 - Prochain atelier le 1er juillet : « Expérimenter la gouvernance de l'internet » (ISOC France)
- Une édition 2021 à la rentrée au format hybride

Actualité Internationales

- **du .ORG (PIR / ISOC) au rachat d' Afiliac (Donuts) et de Donuts (Ethos Capital)**
- **L'appel de Christchurch (FR / NZ)**
 - Réforme de la structure et de la gouvernance du Global Internet Forum to Counter Terrorism (GIFCT). Premier directeur exécutif, Nicholas Rasmunssen.
 - Mise en place des groupes de travail au sein du GIFCT
 - Christchurch Call Advisory Network
 - Protocole partagé de gestion de crise commun aux États et aux entreprises mis en place
 - Sommet anniversaire le 14/15 mai 2021
- **L'appel de Paris Pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace**
 - Lancé en 2018 à l'IGF Paris et au PPF
 - Mise en place progressive de groupes de travail
- **G7 (UK), G20 (Italy). « Data Free Flow with Trust » (Japan)**
- **ONU : Open-Ended Working Group et Group of Governmental Experts**
- **Nombreuses initiatives : contrat pour le web, GCSC, RightsCon, Global**
- **Forum on cyberexpertise...**
- **UIT : proposition dite « New IP » (IUT-T). Ouverture ou relocalisation d'internet ?**
- **UNESCO :**
 - Élaboration d'une Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle.
 - Travaux sur les indicateurs d'universalité de l'Internet
- **OCDE :**
 - Un accord sur la fiscalité internationale (taux d'IS mondial, accord du G7)
 - Global Partnership on Artificial Intelligence (GPAI)
- **WSIS +25**

Pierre Bonis ouvre le débat avec les membres.

Laurent Toutain président du Conseil scientifique de l'Afnic précise que l'on voit apparaître également au sein d'autres instances (ETSI) une autre proposition : « No IP » en provenance des mêmes acteurs que « New IP ».

Sébastien Bachollet incite les membres qui participent à l'Icann à se mobiliser autour d'ATRT3 afin qu'une revue transversale de l'Icann puisse avoir lieu rapidement. Il indique aussi que c'est la mobilisation de la communauté qui permettra de sortir du modèle uniquement américano-centré au sein du board de l'Icann, ainsi qu'une meilleure prise en compte des différentes langues des participants pour l'organisation des réunions.

Sébastien Bachollet relève la dichotomie entre l'Icann qui ne veut s'occuper que de technique et l'IGF qui s'occupe de plus en plus du contenu.

Frédéric Guillemaut au nom des acteurs économiques des noms de domaine, qu'ils soient registres ou bureaux d'enregistrement, revient sur la lenteur des prises de décision à l'Icann et les discussions sans fin qui n'apportent rien et bloquent toujours un deuxième round de

nouveaux gTLD qui ne font au final que décrédibiliser l'Icann qui de fait ne joue pas son rôle de régulateur.

3.9. Election d'un administrateur représentant des bureaux d'enregistrement

Godefroy Beauvallet rappelle que les membres bureaux d'enregistrement devaient cette année élire un représentant au Conseil d'administration de l'association à la suite de la démission de Frédéric Guillemaut. Le mandat du nouvel administrateur est de 1 an correspondant à la fin du mandat de Frédéric Guillemaut.

Trois candidats se sont présentés : CSC représenté par Patrick Hauss, Nameshield représenté par Arnaud Wittersheim et OVHCloud représenté par Emma Caner.

Les professions de foi et déclarations d'intérêt des candidats, leur discours en vidéo et le rapport du comité de validation des candidatures étaient disponibles dès le mois de mai dans l'espace membres.

Un comité de concertation spécial élection a été organisé le 27 mai afin de permettre aux membres bureaux d'enregistrement d'échanger avec les candidats.

Le premier tour des élections s'est déroulé uniquement sous forme de vote électronique via une plateforme sécurisée du 2 au 9 juin 2021. A l'issue de ce premier tour un des candidats a obtenu la majorité des voix, donc il n'a pas été nécessaire d'organiser un second tour le jour de l'assemblée générale.

Godefroy Beauvallet annonce les résultats des élections :

Pour le collège bureaux d'enregistrement, NAMSHIELD représenté par Arnaud Wittersheim, a été élu au 1^{er} tour pour un mandat de 1 an avec 12 voix sur 23 votants.

Il souhaite la bienvenue à l'administrateur nouvellement élu et l'invite à prendre la parole.

Godefroy Beauvallet et Pierre Bonis remercient Frédéric Guillemaut pour son travail et son investissement au sein du Conseil d'administration et de ses comités.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clos la séance à 13H00

Fait à Paris le 11 juin 2021

Le président

Godefroy Beauvallet

Le scrutateur

Sophie Canac

Le secrétaire de séance

Clémence Davoust